



Groupe agriculture du Massif des Alpes

GROUPE DE TRAVAIL AGRICULTURE ALPINE DU COMITÉ DE MASSIF DES ALPES

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 25 MARS 2024 EN VISIOCONFÉRENCE

Liste des participants

Membres du Comité de Massif	François Thabuis	Président du Groupe agriculture, Représentant du CERAQ au Massif des Alpes
	Éric Lions	Président de la Chambre d'agriculture des Hautes Alpes
	Christophe Léger	Président du Suaci Montagn'alpes
	Denise Leiboff	Présidente Fédération des communes pastorales
	Francis Odier	FNE, Président du GT Biodiversité du Comité de massif des Alpes
Administrations	Pascal Grosjean	Ministère de l'agriculture, Référent national pastoralisme
	Corinne Sylvestre Adjuto	Commissariat massif des Alpes, CM Gouvernance et cCommunication
	Philippe Matheron	Commissariat massif des Alpes, Commissaire de massif
	Cédric Conteau	Commissariat de massif des Alpes, Commissaire-adjoint
	Brice Thollet	DRAAF PACA, CM CIMA
	Sabine Cregut	DRAAF PACA, Responsable du pôle agriculture, environnement
	Sabrina Largo	DRAAF AURA, CM protection des troupeaux et pastoralisme
	Laurent Robert	DRAAF AURA, CM Montagne et Territoires
	Antoine Menet	DDT 74, Chef de cellule transition agro-écologique
	Jérôme Dupraz	Conseil Départemental Savoie, CM aménagement rural et foncier
Régions	Emmanuel Estour	Région Sud, Chef du service Filières Agricoles et Transition Agro Environnementale
	Justin Reboul	Région Sud, stagiaire
	Audrey Dunand	Région Sud, CM Service Montagne
	Sandrine Guille	Région Sud, Adjointe au chef de service montagne
	Natacha Klajman	Région AuRA, CM Signes de qualité, création de valeur et systèmes alimentaires
	Anaëlle Thollot	Région AuRA, CM Pastoralisme, prédation et agriculture de montagne
	Marie Noelle Desage	Région AuRA, Cheffe de projet Massif des Alpes
Acteurs agriculture Elus de montagne et parcs naturels	Murielle Della Vedova	PN Ecrins, CM agriculture
	Marin Malvesin	PN Mercantour, Coordinateur projet ALCOTRA ACLIMO
	Florence Moesch	Fédération des PNR, CM Politique, expérimentations agroécologiques
	Jacques Adenot	PNR Vercors, Président



Groupe agriculture du Massif des Alpes

	Maëlle Robert	PNR Queyras, Directrice
	Marc Fiquet	PNR Queyras, Directeur
	Sylva Ala	PNR Bauges, CM patrimoine culturel et immatériel
	Gwennaëlle Pariset	PNR Baronnies Provençales, CM Développement territorial
	Julie Maviel	PNR Baronnies Provençales, CM agriculture et pastoralisme
	Zoé Panchout	PNR Préalpes d'azur, CM Agriculture
	Lucie Bardouin	PNR Préalpes d'azur, CM Valorisation des laines locales
	Caroline Giorgi	PNR Préalpes d'Azur, CM Agriculture
	Philippe Cahn	Président ADEM Drôme
	Emmanuel Huguet	Réseau pastoral AuRA, Président
	Bruno Caraguel	FAI, Directeur et Secrétaire du Réseau Pastoral Auvergne Rhône-Alpes
	Nicolas Perrichon	CERPAM, Président
	Gaëlle Grivel	CERPAM, Coordinatrice régionale
	Lionel Rodriguez	CRA PACA, Directeur adjoint
	Floriane Di Franco	Suaci Montagn'alpes, Coordinatrice
	Fanny Bertrand	Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, Chargée de mission
	Monique Bassoleil	Chambre d'agriculture Alpes Maritimes, Responsable pôle élevage
	Patrice Roucolle	MRE, Directeur
	Dominique Gueytte	MRE, Président
	Nathalie Morardet	AURA Elevage, CM
	Guy Durand	Vivagri, Président, CORAM
	Christian Gogny	ANEM, Fédération des communes pastorales
Recherche	Emilie Crouzat	INRAE Grenoble LESSEM, Chargée de recherche
Enseignement		



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Relevé de décision

1. Fonctionnement et gouvernance

- **1.1. Retours sur le renouvellement du Comité de massif des Alpes et de la Commission :** un appel à manifestation d'intérêt est lancé auprès des membres du GT Agriculture pour participer aux groupes de travail de la Convention Alpine et de la SUERA
- **1.2. Site Internet du GT Agriculture :** chaque porteur de projet financé dans le cadre de la CIMA remplit le formulaire suivant : <https://forms.gle/xBCyBUvWmTJsuGTV6>
- **1.3 CIMA : bilan financier du soutien de l'Etat sur 2021-2023 et revue des candidatures AMI 2024 :** prévoir une présentation de certains projets financés lors du prochain GT

2. Avis sur les projets de motion en construction

- **2.1. Mission Parlementaire sur le rôle du pastoralisme :** les animatrices du GT - Suaci Montagn'Alpes & CA05 - avec Cédric Conteau produisent une note synthétique pour résumer les échanges du GT Agriculture en vue de l'audition prévue la même semaine.
- **2.2. Motion pour une meilleure reconnaissance des espaces pastoraux intermédiaires (FNPNR) :** présenter la motion en comité de massif en s'articulant avec la motion 2.3 et la mission parlementaire
- **2.3 Motion sur l'éligibilité des surfaces pastorales ligneuses à la PAC (réseau agricole intermassif) :** préciser les modalités de présentation en comité de massif, voir l'articulation avec la précédente
- **2.4 Motion sur la conciliation des objectifs de production d'énergie renouvelable (EnR) et de préservation de la biodiversité dans les territoires alpins (GT Biodiversité du comité de massif des Alpes) :** chaque membre du GT agriculture peut transmettre des avis et des contributions aux porteurs de la motion

3. Perspectives

- **3.1 Préparation de l'année internationale du pastoralisme 2026 :** point d'information sur les différentes démarches et les discussions en cours
- **3.2 Prochain séminaire de terrain du GT Agriculture :** 11 juillet dans les Hautes Alpes
- **3.3 Points divers :** Cédric Conteau annonce son départ du commissariat de massif courant mai.



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Introduction

François Thabuis, Président du groupe, introduit la réunion en remerciant les participants pour leur présence. Il présente l'ordre du jour et les thématiques abordées :

- le renouvellement du Comité de massif, à l'occasion duquel il a été rappelé l'importance de maintenir actif le Groupe de travail Agriculture
- les projets de motions à discuter et travaillées par différents partenaires
- les perspectives : année internationale 2026 ; organisation d'un séminaire en juillet, nouveau point à l'ordre du jour : la mission parlementaire sur le pastoralisme

1. Fonctionnement et gouvernance

1.1 Retours sur le renouvellement du Comité de massif des Alpes et de la Commission

Présentation

Cédric Conteau présente les éléments suivants :

Renouvellement du Comité de Massif en 2023 avec l'intégration de nouveaux acteurs, comme évoqué lors des précédents GT :

- les communes pastorales (collège des élus locaux)
- les Jeunes Agriculteurs (collège des acteurs économiques).

Le 11 mars dernier, **installation du Comité de massif**. Lors de ce Comité, se sont tenues plusieurs élections pour la composition des différentes Commissions du Comité de massif, dont la Commission "Développement des Produits de montagne" (DPM) qui est rattachée au GT agri.

Nouveau Président du Comité de massif (co-Président avec le préfet coordinateur de Massif) : Fabrice Pannekoucke, VP agriculture de la Région AuRA, avec pour VP : Chantal Eymeoud. Fabrice Pannekoucke est un acteur très sensibilisé aux questions agricoles. Attente que le Comité de massif prenne des positions et soit force de proposition, fasse remonter des positions au CNM.

Pour cette nouvelle mandature, il y a une volonté de rattacher les GT aux Commissions, pour qu'ils soient des groupes d'incubation, de préparation de positions qui engagent le Comité de massif (motions). Le parcours de gouvernance peut être accéléré en cas de sujet "urgent", s'il n'est pas possible d'attendre la prochaine tenue d'un Comité de massif.



Groupe agriculture du Massif des Alpes

La Commission “développement des produits de montagne” (DPM) a été élargie : si elle concernait auparavant uniquement les acteurs agricoles et forestiers, elle intègre à présent les services marchands, l’industrie, le tourisme, etc. La priorité pour cette Commission : engager des réflexions transversales interfilières, avec identification des axes prioritaires. Comment valoriser conjointement la spécificité des produits de montagne + question du renouvellement, du foncier, du logement, etc.

La Commission DPM est majoritairement composée d’élus du collège des acteurs économiques, mais également d’autres membres : élus locaux (ANEM, ComCom,..) et députés. Cette Commission aura vocation à examiner les motions politiques, notamment issues du GT agriculture.

Le calendrier à venir est le suivant :

- Mai - prochaine Commission Développement Produits de Montagne
- Juin : prochaine Commission Permanente

Rappel de l’existence de groupes de travail à l’échelle euro alpine :

- La SUERA, Stratégie de l’UE pour la Région Alpine, avec notamment deux groupes d’actions conduisant des travaux qui nous concernent :
 - Groupe d’action 2 de la SUERA, avec action sur la laine : AlpTextyle. La Région AURA est animatrice pour toutes les régions euro alpines
 - Groupe d’action 6 : réflexion sur la candidature du patrimoine alimentaire alpin UNESCO. Deux membres ont accepté de suivre cette candidature (et peuvent se faire représenter) : Eric LIONS (CA05) et Jeremy JALLAT (JA, Suaci), en plus de CIPRA France : Julika JAROSCH Réunions assez techniques, en anglais.

En savoir plus : [SUERA, Stratégie UE pour la Région Alpine - Agriculture des Alpes \(agriculture-alpes.fr\)](https://agriculture-alpes.fr)

- La Convention Alpine : traité international signé par tous les Etats Membres. C’est une instance où les positionnements PAC pourraient être travaillés, avec l’ambition de positions communes “montagne” dans les négociations de construction de la PAC.

En savoir plus : [Convention Alpine - Agriculture des Alpes \(agriculture-alpes.fr\)](https://agriculture-alpes.fr)

Exemples : en ce moment, organisation de séminaires sur le dépeuplement des zones alpines, sur les formes d’économie circulaire et l’agriculture intelligente, en mai 2024 sur la question du Carbone et du pastoralisme, etc. Cédric rappelle qu’il est important qu’on puisse relayer ces sujets là.

A ce stade, pas de représentant français. Jusqu’à présent, le Suaci Montagn’Alpes occupait ce rôle, Anne Castex avait participé à quelques réunions.

Suites à donner

- Un appel à manifestation d’intérêt est lancé en séance : il y a une responsabilité collective à y participer côté français.



Groupe agriculture du Massif des Alpes

1.2. Site Internet du GT agri

Présentation

Rappel de la création d'un site Internet pour le GT agri, avec des rappels sur la Convention Alpine et la SUERA, les présentations et les comptes-rendus des GT Agriculture, les motions, l'AMI et des informations pratiques.



Visitez le nouveau site du groupe
agriculture du Massif alpin !
agriculture-alpes.fr

L'enjeu est de faire vivre ce site Internet, y intégrer les informations sur le site, via un formulaire.

Les événements (séminaires, etc.) peuvent également y être renseignés

François Thabuis rappelle qu'il est impératif de faire vivre le site et d'ajouter les projets dessus. C'est le sens voulu par le groupe pour la création du site pour faire réseau et ne pas seulement avoir un lieu d'archivage.

Suites à donner

Tous les porteurs de projets agricoles alpins sont invités à remplir une fiche pour faire connaître leur travail :
<https://forms.gle/xBCyBUvWmTJsuGTV6>

Cédric Conteau précise que la publication des projets sera demandée systématiquement pour le solde des actions financées par le Massif des Alpes

1.3. CIMA : bilan financier du soutien de l'Etat sur 2021-2023 et revue des candidatures AMI 2024

Présentation

Cédric Conteau présente un bilan financier du soutien de l'Etat sur le massif alpin (fonds FNADT et PSEM). A ce stade, le bilan ne prend pas en compte les financements Régions et Agence de l'eau. Une vision plus complète pourrait être envisagée dans un prochain GT à l'automne.

Objectif du jour : bilan en lien avec l'AMI et les sollicitations de financements 2024. Cédric présente donc **les grandes actions financées depuis 2021 avec les fonds FNADT PSEM.**



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Tableau bilan des soutiens FNADT et MASA-PSEM :

Maîtres d'ouvrage	Nature de l'opération	Projet pluri annuel : ON	2021		2022		2023	
			FNADT Alpes - Agri	MASA -PSEM	FNADT Alpes - Agri	MASA - PSEM	FNADT Alpes - Agri	MASA - PSEM
Réseau pastoral alpin	Programme 2024-2026	O	67 500 €	185 500 €		256 276 €		251 000 €
MRE ; CAP Tarentaise ; Os Rar ; CORAM	Programme du réseau des races locales du massif	O		97 440 €		89 105 €		68 984 €
MRE	Semaine européenne des Races	N					25 000 €	
EPLEFFPA de Digne Carméjane	R&D ovins viande pastoraux	N		15 000 €				
SUACI Montagn'Alpes	Decarbor'alpes	O		32 409 €		52 599 €		75 249 €
SUACI Montagn'Alpes	Mon Expe. Chiens P	N		69 424 €		69 424 €		
MRE	Typicité des fromages tradi. des Alpes du Sud	O	40 000 €		40 000 €		40 000 €	
MRE + AURA-E	Réseau alpin Petits ruminants fromagers fermiers	O	28 400 €		52 020 €		63 200 €	
MRE+SUACI+FAI	Viand'Alpes	O	73 600 €		89 300 €		99 672 €	
CC Matheysine+CCCV	PAT-EV	O					22 864 €	
PNR MB	Animation de la candidature UNESCO	O					19 800 €	
	TOTAL		209 500 €	399 773 €	181 320 €	467 404 €	270 536 €	395 233 €

Pour rappel, une forte mobilisation avait permis d'obtenir un PSEM sur le Massif des Alpes, pour développer de nouvelles actions. **Une enveloppe de 2.8M€ avait pu être obtenue, soit 400 000€/an.**

Côté FNADT, l'enveloppe est à peu près similaire : **2.8M€ sur la mesure agriculture**

Consommé à ce jour : 661 356€

L'apport de nouveaux fonds avait permis :

- La continuité des actions en lien avec le pastoralisme, le CORAM
- Une montée en puissance progressive d'autres actions

Pour atteindre la consommation des 2.8M€ de FNADT, la capacité de financement est de 534 661€/an pour les années qui restent : 2024-2027



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Sur 2021-2023, le Ministère de l'Agriculture a attribué les 400 000€/ an sur des actions majoritairement pastorales. Côté FNADT, on note une sous-consommation car il n'y avait pas encore d'animation pour faire émerger des projets nouveaux.

A noter : en 2022, une enveloppe exceptionnelle avait été trouvée pour MECP

François Thabuis : sur le FNADT, vérifier dès 2024/2025 qu'on remplit bien ces mesures et qu'on consomme l'enveloppe en s'assurant qu'il y ait la dynamique nécessaire

Cédric Conteau précise qu'il est important de renouveler les projets, ce qui était l'objectif de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour favoriser l'émergence de nouvelles actions.

Complément de Brice Thollet pour la DRAAF : Le PSEM est arrivé de manière assez brutale et a été mis en place tout de suite, avec relais d'actions financées auparavant par le FNADT. Développement progressif des financements sur la valorisation des produits.

Colonne 2023 à corriger : pour le PSEM, l'intégralité des produits a été consommée. Il ne reste rien.

2024

Lancement de cet AMI pour dynamiser et créer l'émergence de projet. Des projets maintenus (réseau pasto alpin, CORAM...)

Valorisation des produits : réflexion sur le renouvellement d'une stratégie sur les petits ruminants fermiers + Viand'Alp.

Le tableau ne correspond pas aux demandes mais aux arbitrages MAA FNADT pour permettre de rentrer dans les enveloppes. (PSEM 400 000€ et FNADT >500 000€)



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Sous-Mesure	Axe	Territoires ou EV	Maîtres d'ouvrage	Nature de l'opération	FNADT Alpes - Agri	MASA-PSEM
Réseau d'expertise pastorale	1,1	Alpes	Réseau pastoral alpin MRE ; CAP Tarentaise; Os Rar ; CORDAM	Pg 2024-2026		180 000 €
Réseau d'expertise pastorale	1,1	Alpes	Réseau pastoral alpin MRE ; CAP Tarentaise; Os Rar ; CORDAM	Pg du réseau des races locales du massif 2023-2026		50 000 €
Cohabitation des usages touristiques et pasto	1,2	Alpes	FAI 38 ; EV	Animation alpine	40 000 €	
Cohabitation des usages touristiques et pasto	1,2	Savoie	PNR MB + SE A73 et SE A74	Expérimentation Bloc Savoie	40 000 €	
Cohabitation des usages touristiques et pasto	1,2	PNR BP	PNR BP + ADEM+ CERPAM	Expérimentation Baronnies	40 000 €	
Cohabitation des usages touristiques et pasto	1,2	Isère/savoie	FAI 38 ; EV	Expérimentation Bassin Grenoblois	40 000 €	
Cohabitation des usages touristiques et pasto	1,2	Alpes de Haute-Prov.	CD04	Pastorando	40 000 €	
Structuration et montée en compétence de l'emploi pasto	1,3	Alpes	SUACI; CERPAM; Réseau pasto AURA; EPL Contamine	Pg 2024-2026		50 000 €
Valorisation des produits	2,1	Alpes	MRE ; AURA E	Réseau alpin Petits ruminants fromagers fermiers	67 000 €	
Valorisation des produits	2,1	Alpes	MRE+SUACI+FAI 38	Viand'Alpes	80 000 €	
PAT-EV	2,2	Inter-EV05-84	PNR BP-PNR MV	MANGER	60 000 €	
PAT-EV	2,2	Inter-EV04	Jausiers-PAA-CCAPV	Renforcer l'approvisionnement et la commercialisation de produits alimentaires locaux pour les touristes	90 000 €	
PAT-EV	2,2	Inter-EV05-38	CC Matheysine+CCCV	Stratégie territoriale de structuration les circuits courts d'appro alimentaire à destination des touristes	60 000 €	
Candidature UNESCO PAA	2,3	Alpes	PNR MB +PNR BP	Animation alpine de la candidature	28 000 €	
Nouvelles filières	2,5	AURA	CA38, 26, 73, 74, SENURA	Structuration et revalorisation de la filière Noix du Sud-Est		
Environnement	3	Alpes	SUACI	Décarbon'alpes		70 000 €
TOTAL					585 000 €	350 000 €

- MAA : fonds PSEM

Brice Thollet rappelle le fonctionnement des crédits PSEM : fonctionnement avec une enveloppe annuelle : les crédits non consommés sont perdus. Pour 2024, les porteurs de projet ont été reçus en Comité de sélection. Les demandes cumulées s'élevaient à 680 000€, et des arbitrages ont donc été faits. Arbitrages prudents pour garder un peu de marge de manœuvre, d'autant plus que la DRAAF avait connaissance de quelques démarches déjà en cours, comme la préparation d'actions pour l'année internationale du pastoralisme lors du Sommet de l'élevage, le travail sur les zones intermédiaires, le renouvellement de l'enquête pastorale. Mais les crédits seront engagés d'ici la fin de l'année et seront intégralement consommés.

- FNADT

Gros zoom sur la cohabitation des usages touristiques et pastoraux. Fabrice Pannekoucke a en effet ces deux casquettes, d'où une volonté claire de travailler sur ce lien. Cela semblait important de mettre les moyens pour vraiment structurer une bonne coordination de ces enjeux. Besoin de bien construire une logique de cofinancement avec les Régions (pas abouti pour le moment, car dispositifs compliqués entre les



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Espaces Valléens (EV), le réseau pasto avec leur convention région...etc.) Difficulté d'articulation, mais l'objectif est d'apporter de la lisibilité sur les financements de ces thématiques.

Sur ce sujet pastoralisme/tourisme, en lien avec les Espaces Valléens (EV) :

- 40 000€ sur les 3 démarches structurées sur la Savoie, les Baronnies Provençales et sur le Bassin Grenoblois.
- + Une dynamique émerge sur l'outil pasto rando, avec une vraie appropriation par le département service tourisme. Alpes de Hautes Provence

Soit 4 dynamiques : gros investissement pour 2024, avec l'enjeu que les années d'après il y ait potentiellement de meilleures possibilités de cofinancement.

Echanges

Philippe Cahn, réseau pastoral AURA : Salue ces bonnes actions mais déplore que ces actions soient financées par la ligne FNADT de l'agriculture uniquement. La ligne tourisme devrait financer ou cofinancer ces actions à destination touristiques. Les actions en elles-mêmes sont nécessaires et très bien, mais ne devraient pas être financées uniquement par l'agriculture.

Guy Durand, CORAM : soutient totalement le message porté par Philippe Cahn. Il faut le faire mais c'est dommage que ce soit pris uniquement sur l'agriculture. Amène deux autres sujets :

- le Cluster Herbe du Massif Central: regroupement de différents acteurs autour des enjeux d'adaptation au changement climatique. Très intéressant de construire quelque chose de similaire sur les Alpes et s'en inspirer;
- Pour la reconnaissance de la Transhumance UNESCO, il faut maintenant la faire vivre via le Plan de Sauvegarde. Il faut des moyens pour faire vivre le système.

Laurent Robert DRAAF AuRA : concernant le Cluster herbe du MC, il y a certes un certain nombre d'actions menées et financées, mais c'est avant tout un organe d'échange et de réflexion. C'est ce qui fait son intérêt. Constitué des acteurs professionnels du MC.

Cédric Conteau, ANCT rappelle qu'il existe sur les Alpes Alpages Sentinelles, avec un suivi climatique scientifique. Des choses existent, même si elles ne sont pas regroupées dans un Cluster. Le GT agri peut être le lieu de synthèse et jouer le rôle de Cluster.

Murielle Della Vedova : PN Écrins va déposer un projet avec le LESSEM INRAE Grenoble et le CERAQ + nombreux autres partenaires (PNR Mercantour, Vanoise, Queyras, Vercors, Baronnies Provençales...) Objectif de suivre un lot de parcelles dans chaque territoire, sur 3 ans (5 passages dans la saison) , pour voir l'évolution de la qualité du fourrage sur les prairies permanentes fauchées au regard de la diversité végétales (prélèvement d'herbe et relevés botaniques). Voir si la diversité des prairies permet une meilleure souplesse d'exploitation dans ces prairies + rôle des prairies et vulgarisation des résultats/animation. Projet "Praidire" ?



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Cédric Conteau, ANCT ajoute qu'il existe effectivement une enveloppe Biodiversité dans la CIMA, qui permet d'accompagner des projets agricoles en lien avec la préservation de l'environnement. ex. accompagnement de l'alpage école des Contamines en 2024-2027 pour créer un centre de ressource en agro-écologie.

Anaëlle Thollot Région AuRA : ce serait bien d'en reparler en détail mais la Région soutient totalement le travail engagé entre les Services Pastoraux et les Espaces Valléens. Comment on s'organise pour les années à venir. Prévoir une réunion avec Cécile Feyeux ?

Denise Leiboff, Fédération des communes pastorales: ce qui la gêne c'est que dans chaque territoire, chacun essaye ses propres méthodes et outils avec un objectif commun : la cohabitation. La Fédération des communes pastorales essaye d'avoir des financements pour faire une communication nationale télévisuelle ou radiophonique - chacun y va de son flyer, de son panneau. Communiquer plus largement sur cette thématique avec une même voix.

Cédric Conteau, ANCT : chaque bloc travaille avec les opérateurs touristiques locaux, avec pour objectif de valoriser tous les travaux existants. Un chapeau commun porté par la FAI et les Services Pastoraux a pour objectif de valoriser les outils déjà existants. Besoin d'appropriation, d'expérimentation de nouveaux outils lorsque cela est nécessaire (ex : utilisation d'un outil de réalité virtuelle dans un Office de Tourisme, avec rencontre virtuelle avec un chien de protection).

Eric Lions, CA05 : rebondit sur ce qui a été évoqué précédemment sur l'adaptation aux changements climatiques : enjeu majeur pour l'agriculture comme pour le tourisme. Les stations de basse altitude doivent réfléchir à un certain renouvellement, et c'est important pour l'économie de montagne de gérer et anticiper tout cela. Bien entendu, un certain nombre de choses sont déjà faites, mais les choses vont plus vite que ce qu'on pouvait imaginer (3 semaines d'avance sur l'état végétatif en arboriculture cette année). Importance des programmes de recherche et innovation sur le sujet; Ici, la CA a développé un programme Start Climat pour voir les évolutions à l'échelle d'une exploitation agricole. Ce sont les enjeux de demain et d'aujourd'hui.

Brice Thollet, DRAAF PACA: Le sujet de l'adaptation au changement climatique est justement la participation principale du PSEM sur ce sujet, sur la ressource en eau, la collecte de données Alpagnes Sentinelles, la question du stockage eau et des zones humides.

Christophe Léger, Suaci Montagn'Alpes : Le PSEM a été un levier important pour rééquilibrer au niveau national les fonds au profit du Massif Alpin. L'enjeu pasto est partagé par tous, mais il faut laisser la possibilité d'émergence et de recherche de valorisation sur nos territoire, y compris de niche. Des enjeux sociétaux sur le carbone, le bien-être animal, etc. + adaptation au changement climatique, notamment dans les filières végétales (arbo, noix..) : volonté d'avancer dans la programmation de programmes sur la recherche de valeur ajoutée et de réponse aux attentes sociétales + problématique changement climatique. Insiste pour garder des marges de manœuvre dans les années à venir. Rejoint Philippe Cahn sur le multiusage et le lien tourisme pour le financement.

Brice Thollet, le sujet est bien d'ouvrir pour embarquer les collectivités et les opérateurs touristiques pour communiquer, et porter par les collectivités. C'est un pari de voir si l'année prochaine on arrive à faire



Groupe agriculture du Massif des Alpes

descendre cette volonté dans les stratégies des collectivités, donc dans les stratégies touristiques (hébergement, prestations, etc.)

Philippe Cahn : il y a un tas d'autres d'actions qui pourraient être prises dans la ligne agricole du FNADT, et qui ne le peuvent pas, et sur les fonds PSEM, 200 000 euros de projets refusés.

Brice Thollet : actions refusées : une partie sur l'expertise pastorale, notamment les actions qui visaient la gestion du multiusage et qui sont travaillées par ailleurs via le FNADT. Concernant le multiusage, la stratégie est de chercher à ce que les collectivités "se mouillent", en les rendant bénéficiaires à la place des services pastoraux. Approche expérimentales (nudge, etc.) qui devrait nous permettre d'identifier les actions les plus efficaces (ex : succès de "pasto rando")

François Thabuis : difficile, en groupe, de rentrer dans le détail des projets. A développer dans un prochain GT agri ? Une parité des fonds avec les lignes tourisme rendrait les projets plus durables. Il rejoint l'idée de Philippe Cahn. Sur les PAT, des besoins d'approvisionnement sur lesquels la CIMA pourrait mettre d'avantages de fonds. Faire une réunion spécifique sur ce sujet ?

Cédric Conteau : Idem pour Viand Alp. Pas en capacité d'accompagner ad vitam eternam ce type de démarche. Etre en capacité de clore des actions. Pour les territoires, c'est pareil, les 200 000 euros n'ont pas vocation à se répéter. Il faut se créer des marges de manœuvre pour de nouveaux projets comme accompagner les filières végétales.

Murielle Della Vedova, PN Ecrins : au-delà de la coordination de ces 5 actions, il faudrait rajouter des acteurs dans la boucle. Le PN des Ecrins fait confiance à la FAI pour raccrocher tout le monde autour de ces réflexions collectives, pour qu'elles profitent à tous les acteurs et que les expériences collectives servent. Le PN Ecrins fait par exemple beaucoup de choses sur ces sujets, même si c'est sur d'autres crédits.

Une demande : que les parcs soient membres du réseau pastoral, ou qu'il y ait a minima un représentant des parcs dans le réseau pastoral. Trouve dommage le travail parallèle des deux réseaux (pastoraux et parcs) sur des thématiques qui se recourent.

Brice Thollet : Cela fait partie des demandes du MAA : mieux rapprocher les deux réseaux.

Philippe Cahn : s'inscrit en faux avec ce qui a été dit : les services pastoraux travaillent beaucoup avec les parcs. Des liens existent. Le dossier sur la cohabitation montre les liens pré-existants ; Travail important politique, mais également technique entre les SP et les Parcs.

Murielle Della Vedova, PN Ecrins : Le PN Ecrins travaille effectivement très bien avec CERPAM et FAI. Mais déplore que des décisions se prennent sur des actions en doublon.

Cédric Conteau : ce sera bien l'enjeu d'avoir une bonne coordination sur le chapeau commun du projet réseau pastoral / EV. Sur cette ligne, il sera important d'intégrer les Parcs.

Suites à donner

- Prévoir une présentation de certains projets lors du prochain GT



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Avis sur les projets de motion en construction

2.1. Mission Parlementaire sur le rôle du pastoralisme

Présentation

Le Comité de massif a été contacté par des assistants parlementaires d'élus de l'Assemblée Nationale, qui lancent une mission parlementaire pour analyser les causes du déclin du pastoralisme et les conséquences pour le développement durable des territoires ruraux. Président : Antoine Armand.

Il faut tenir compte de missions parlementaires antérieures sur des sujets similaires. Il va donc être important de se focaliser sur les sujets d'actualité, d'enjeux et de cibler les axes d'enjeux.

Les assistants parlementaires souhaitent réunir les Comités de massif lors d'une visio cette semaine : le 27 ou 28 mars, sur une séquence de 1H. Les Comités de massif sont auditionnés en tant que "Parlement de la montagne". Les communes pastorales et l'Association Française du Pastoralisme ont également été auditionnées.

Echéance de cette mission : formuler des recommandations pour cet été ou à la rentrée.

<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/organes/commissions-permanentes/developpement-durable/missions-de-la-commission/mi-role-pastoralisme-amenagement-territoire>

Echanges

Recenser les quelques sujets importants

- Julie Maviel, PNR Baronnies Provençales : sollicités par Marie Pochon, députée de la Drôme, qui vient sur le territoire le 29 mars discuter sylvopastoralisme et DFCI
- Denise Leiboff, Fédération des communes pastorales, a été auditionnée la semaine dernière sur le sujet. Des députés très attentifs au pastoralisme dans les territoires. Pourra faire passer la liste des questions qui lui ont été envoyées. Cédric est intéressé
- Christophe Léger, Président du Suaci Montagn'Alpes : sur les chapeaux à développer, trois clés d'entrée :
 - les politiques publiques et la reconnaissance des surfaces pastorales dans la mise en œuvre/application de la PAC ;
 - le multiusage : enjeu à travailler au niveau national également ;
 - la reconnaissance des particularités du pastoralisme. Lien avec la motion sur les zones intermédiaires : vis-à-vis du changement climatique, on sait qu'il y a du déclin sur le pastoralisme, qui pourtant n'a jamais eu autant d'enjeux à être développé pour répondre aux enjeux notamment du changement climatique.
- Laurent Robert, DRAAF AuRA : MC également sollicité. L'intitulé "déclin" appelle probablement un sujet sur le renouvellement des générations.
- Philippe Cahn : on ne peut pas ne pas parler de Prédation et des conséquences de la prédation pour le pastoralisme (des zones qui cessent d'être pâturées)



Groupe agriculture du Massif des Alpes

- Pascal Grosjean, référent national pastoralisme du MASA (et vice-président AFP) : organisation d'audition de multiples organismes (l'AFP a été auditionnée la semaine dernière). Parler de déclin ne semble pas le bon terme. Plutôt que de vouloir tout bousculer, voir les évolutions des réglementations existantes. Lors de l'audition, ils se sont servis des éléments du dernier colloque de l'AFP à l'Assemblée nationale. Ont évoqué les galliformes et les conséquences du changement climatique (plus important que le pastoralisme sur cette biodiversité). Le pastoralisme est important mais pourquoi le pastoralisme n'est pas reconnu au même titre que les paysages dans la loi ? La PAC est basée sur des surfaces, et la prise en compte du travail des éleveurs serait une évolution intéressante.
- Bruno Caraguel : une autre problématique très forte : la question de la relation des concitoyens + activités de pleine nature et des espaces pastoraux/agro-pastoraux. A reconnecter.
- Cédric Conteau : sujet d'actualité dans les préfectures et d'enjeu sur le massif alpin : question du financement des cabanes pour l'amélioration des logements ! Un "mur d'investissement" avec difficulté à financer les investissements nécessaires. Comment répondre à ces exigences et comment les financer ? Les dispositifs actuels ne sont pas dimensionnés de façon à répondre ces enjeux (cf. le diagnostic réalisé sur les Alpes et qu'il semble important de relayer)
- Nicolas Perrichon : enjeu cabane très fort, avec des départements qui se retrouvent en situation critique et qui ne peuvent pas financer à la hauteur de l'enjeu. Enjeu majeur des % prochaines années pour les Alpes du sud.
- Denise Leiboff : une avancée : on arrive à financer à 100% en PACA (Région/Europe et financements Etats + département) même si ça reste insuffisant par rapport au nombre de cabanes qu'il y a sur les territoires. 04 : 70 cabanes à refaire, sachant que le cerpam peut coordonner pour 8/10/12 cabanes maximum/an. Difficultés à mobiliser les artisans, etc. Enjeu très fort et qui engendre de grosses difficultés entre éleveurs et bergers.
- Jacques Adenot, PNR Vercors : ont fait un recensement des cabanes et abris. Avec un architecte spécialisé, ils ont vu les actions à faire pour les cabanes, avec différenciation des moyens de financements (parc, commune, département, région, europe...) mais attention à rester à un niveau relativement simple pour permettre à toute personne de s'en servir. Lien tourisme car ces cabanes peuvent servir d'appui pour les touristes. Besoin de plus de transversalité tourisme/agri dans les projets. Il faut conjuguer agriculture + tourisme + territoire ! La finalité, c'est le territoire. Ne pas cloisonner les réflexions
- François Thabuis : on a listé un certain nombre de points (PAC, renouvellement, multiusage, statut berger et employeurs, cabanes, etc). Ce qu'il va surtout proposer, c'est d'organiser une réunion spécifique si nécessaire, pour éviter un énième rapport archivé dans les armoires de l'Assemblée. Importance d'exercer l'activité pastorale - pastoraux soumis à un paquet d'injonctions environnementales, tourisme et loisirs. Des gens jettent l'éponge. si on veut préserver l'enjeu d'entretien d'un territoire. Les troupeaux et les bergers peuvent faire leur boulot, si cela est assuré, le reste suivra. Voilà la position qui est proposée de porter.
- Dominique Gueytte (MRE) : voudrait prendre l'exemple de la prédation. L'arbitrage financier entre le Ministère de l'agriculture et le Ministère de l'écologie sur la question de la prédation. Ne pas refaire la même chose sur la question du multiusage et du tourisme !
- Gwennaëlle Pariset PNR Baronnies Provençales : dans les sujets à évoquer : prédation mais aussi aide aux aménagements (notamment temps de travail des éleveurs) sur les zones pastorales intermédiaires gérées souvent individuellement, appui à développer une viabilité économique, prix



Groupe agriculture du Massif des Alpes

rémunérateurs, Enjeu pour les territoires de la fermeture des milieux et des risques DFCI (dont enjeu écologique à renforcer dans les argumentaires ?)

- Emilie Crouzat : petit ajout dans les points évoqués : la formation, initiale et continue, des acteurs pasto, aussi comme lieu d'intégration des différents enjeux évoqués (dont changement climatique, biodiversité ...) et comme lieu pour capitaliser sur les expériences des uns et des autres

Cédric Conteau : les membres du comité de massif vont appuyer pour être sûrs que cette mission d'information débouche sur du concret.

Suites à donner

- Une note synthétique sera coordonnée par le Suaci Montagn'Alpes et la CA05, animateurs du GT Agriculture pour la contribution à cette mission parlementaire.



Groupe agriculture du Massif des Alpes

2.2. Motion pour une meilleure reconnaissance des espaces pastoraux intermédiaires (FNPNR)

Présentation

Florence Moesch, FPNRF :

Issus de projets CEPAZ sur les zones intermédiaires puis POIA Trames pastorales avec le réseau pastoral alpin avec les PNR Alpains dont les résultats ont été présentés au GT Agriculture en juillet 2023. Premier jet de projet de motion présenté en juillet au GT agri sur l'alpage école.

Présentation à la demande des parcs alpins, la FPNR en appui de l'écriture de la motion. Le contenu de la motion est adapté à la moyenne montagne. Constat partagé sur ces espaces (issu du travail de fond en séminaire) : des espaces protéiformes et méconnus (ni alpage, ni espaces cultivés) par les différents acteurs, productifs et intégrés aux systèmes d'élevage, mais qui sont aussi supports de nombreux services environnementaux (risques, paysage, biodiversité, etc.) et qui sont soumis à des contraintes (déprise, fermeture, incendie, pression foncière, mulitusage, prédation) avec des particularités propres aux espaces intermédiaires (proximité des aires urbaines, etc.)

Recommandations issues de discussion du Séminaire POIA Trames : des recommandations générales pour la connaissance et la reconnaissance de ces espaces (observatoire, enquête pastorale, intégration dans le code rural..) + favoriser l'action collective et la structuration dans ces espaces : ce qui permet de décliner les actions d'investissement, sur le foncier, etc. Foncier : à préserver face aux différentes pressions (urbanisation mais également photovoltaïque)etc cf diapo

Prochaines étapes de la motion : soumission aux partenaires du POIA et aux autres partenaires agricoles alpins.

- + pour les autres parcs (plaine/zone humide) : adapter cette motion "locomotive" pour en faire une déclinaison sur les autres territoires qui ont des enjeux sur le pastoralisme. A ce stade pas suffisamment de matière donc cela viendra dans un second temps.
- + Début 2024 : adoption par les Parcs du POIA
- + Elargir le portage à d'autres territoires hors Alpes est une ambition

Cédric Conteau : quelle approche de la FédéPNR auprès des différents Commissariats de massif : comment va-t-elle être diffusée et appropriée ?

La fédération des PNR voudrait d'abord sécuriser le portage dans les PNR des Alpes + auprès des partenaires du POIA Trames (CERPAM, FAI, Suaci...) et Comité de massif des Alpes. Voudrait ensuite passer par les PNR des autres massifs pour présenter la motion dans les autres Comités de massif et voir si les enjeux sont partagés pour élargir le portage.

Brice Thollet : l'UMT pasto (zone méditerranée) s'est lancé dans le cadre de la préparation de l'année du pastoralisme dans un travail sur l'enquête pastorale, et prépare un séminaire scientifique sur les données disponibles pour le pastoralisme et explorer toutes les données (scientifiques, administratives, techniques,



Groupe agriculture du Massif des Alpes

SAFER, etc). pour obtenir des données de base enrichies sur les territoires. Projet de séminaire dont Brice tiendra informé la FédéPNR. Objectif d'abonder une connaissance opérationnelle.

Cédric Conteau : Aux membres du Comité de massif : que souhaitez-vous en faire ? Faut-il la présenter en Comité de massif ? Motion très générale, peut-être à utiliser lors d'un autre positionnement ?

François Thabuis : François est prêt à la porter en Comité de massif si accord des autres acteurs, en plénière ou en Commission Permanente. Pour sensibiliser le collège des élus et l'ensemble des acteurs.

Jacques Adenot : En effet, le but poursuivi est de faire connaître et reconnaître ces espaces riches. Cela doit passer par une transmission d'information auprès des différents acteurs.

Eric Lions : on se doit de présenter cette motion. Les zones pastorales sont des zones tampons qui ont de grands enjeux et qui sont aussi une réponse aux problématiques de changement climatique

Murielle Dela Vedova : trouve cette motion très intéressante. On parle beaucoup de moyenne montagne, mais la problématique est la même dans les estives et les espaces de haute montagne. Mêmes problématiques sur tous les "pâturages d'intersaison" qui sont en dessous des alpages et connaissent les mêmes phénomènes de déprises, etc.

Philippe Cahn : ces zones sont des espaces pastoraux en totalité, pâturées toute l'année et qui doivent être reconnus à tous les niveaux et notamment dans les politiques publiques.

Suites à donner

- Présenter la motion en comité de massif

2.3 Motion sur l'éligibilité des surfaces pastorales ligneuses à la PAC (réseau agricole intermassif)

Présentation

Eric Lions, CA 05 présente la motion qui a été travaillée avec les différents acteurs agricoles des massifs français, qui a pour intérêt de faire reconnaître les spécificités du pastoralisme et des surfaces peu productives (notamment de montagne, mais plus largement). Dans un contexte de crise, les acteurs agricoles ont travaillé sur des mesures de simplification. Car il perdure d'importantes incohérences en montagne, et notamment avec cette mesure sur le chargement SPL et le prorata temporis qui fragilise les estives collectives. Il semble urgent d'alléger les restrictions sur les exploitations pastorales (plus de 75% d'herbe)

Demandes très opérationnelles : deux années blanches pour l'application du plafonnement des surfaces pastorales ligneuses, dont l'instruction est si complexe que les administrations ne savent pas verser les aides correspondantes. Et suppression à terme de ce critère de chargement minimum, discriminant pour les surfaces concernées et pour les estives collectives en particulier.

Echanges



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Bruno Caraguel, FAI : on a des erreurs de codages en SPH, inscrites par prudence en SPL. S'il est possible de revenir là dessus. Pour ne pas brouiller le message, c'est le retard d'instruction des services de l'Etat, en particulier sur les MAEC.

Eric Lions, CA 05 : le prorata temporis ajoute de l'injustice à l'injustice, car les surfaces gérées collectivement sont fortement pénalisées par ce mode de calcul, contrairement aux surfaces d'alpages individuels avec prise en pension.

Cédric Conteau : La prochaine Commission permanente se tiendra en juin : est-ce que ce sujet peut attendre juin et être porté par François dans une motion globale "pastoralisme" avec les éléments sur les zones intermédiaires et un accent particulier mis sur cette question des SPL, et en ajoutant les réponses faites aux parlementaires ? Est-ce que le principe d'une motion globale pourrait convenir ?

Eric Lions, CA05 : un certain nombre de Chambres d'agriculture départementales et Régionales ont pris des motions pour évoquer le cas des SPL : l'Etat est donc déjà informé de ces éléments là.

Guy Durand : penser à évoquer le Bien être animal : les ligneux protègent les animaux des intempéries.

Suites à donner

- Préciser le portage de cette motion avec la précédente

2.4 Motion sur la conciliation des objectifs de production d'énergie renouvelable (EnR) et de préservation de la biodiversité dans les territoires alpins (GT Biodiversité du comité de massif des Alpes)

Présentation

Cédric Conteau fait un rappel général des grands axes de la loi d'accélération des EnR. Voir diaporama.

Toutes les EnR, électriques et thermiques, sont concernées. Ce n'est pas parce que les zones d'accélération sont identifiées que les projets seront automatiquement validés dans ces zones. Les procédures d'autorisation restent en place. Idem, cela n'empêche pas de déposer des projets hors des zones identifiées (sans néanmoins bénéficier des dispositifs évoqués : reconnaissance d'intérêt prioritaire, concertation accélérée)

Calendrier : les communes ont dû transmettre leurs zones au plus tard au 31/12. Des discussions avec les EPCI ont eu lieu, ainsi que sur les PNR (avec avis rendu sur les zonages réalisés). D'ici mai-juin, les Comités régionaux énergie vont instruire les remontées des différentes communes. Si les remontées ne sont pas suffisantes, un second tour pourra être fait.

C'est dans ce contexte que le GT Biodiversité a eu pour ambition de se doter d'une position commune en s'appuyant notamment sur une doctrine élaborée par le Conseil scientifique des Parcs et le travail de l'association France Nature Environnement (FNE). Tout cela a été débattu en Drôme lors d'un GT



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Biodiversité, puis à nouveau la semaine dernière à Montmaur (05). La motion a vocation à être amendée, améliorée, avant de passer devant le Comité de massif.

Francis Odier, Président du GT Biodiversité : Période de foisonnement des projets d'énergie renouvelable. C'est le moment de se positionner sur la comptabilité des enjeux énergie et biodiversité. Le schéma de massif reconnaît la qualité remarquable des ressources naturelles alpines, ce qui impose des responsabilités particulières.

Du point de vue des EnR, il y a des opportunités sur les espaces naturels alpins (beaucoup de foncier disponible, un fort potentiel d'hydroélectricité,...) : un grand panel de solution pour décarboner l'économie, une loi qui accorde une grande latitude décisionnelle aux communes et au préfet (une fois le cadre réglementaire posé, il restera une grande latitude : cela justifie que le Comité de massif donne sa position et son avis)

Néanmoins, les EnR font également peser des menaces sur la biodiversité : constat sur différents projets, et réglementation permissive, qui permet des projets peu favorables pour la biodiversité. Les projets ont des impacts diffus et retardés, difficiles à prendre en compte. Les collectivités territoriales (notamment communes) ont un besoin légitime de recettes, et le développement des EnR est une opportunité. Cela est à prendre en compte.

Présentation de la motion par Francis Odier.

La motion porte peu sur les espaces agricoles, plutôt sur les milieux naturels, dont espaces pastoraux (notamment intermédiaires) que la motion vise à protéger pour éviter le foisonnement de centrales solaires.

A noter : la motion qui sera présentée n'est pas celle qui a été envoyée par mail en amont du GTagri, car elle a déjà évolué par rapport au projet de départ (prise en compte des discussions en GT Biodiversité et des retours écrits).

La motion sera débattue en Commission Espace et Urbanisme du Comité de massif (tutelle du GT Biodiversité) avant de passer éventuellement en Comité de massif.

Cédric Conteau : Proposition de méthode pour développer ce sujet plus précisément ? Retours possibles par mails, ou possibilité d'organiser un échange spécifique sur ce sujet avec ceux qui le souhaitent, ou réponse écrite possible.

Demande aux participants de faire remonter leurs avis / contributions sur cette motion, et notamment les critiques pour éviter tout blocage par la suite.

Bruno Caraguel : Inquiétude sur les espaces pastoraux, fortement perturbés par le photovoltaïque au sol : problématique croissante (cloisonnement de surfaces, interruption des circulations de troupeaux, etc.)

Ce n'est pas une notion explicitée clairement dans la motion actuellement. Le sujet sera ajouté de façon explicite.



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Brice Thollet : Est-ce que cette motion a été travaillée en articulation avec la Fédération des parcs, sur la question des continuités écologiques et pastorales ?

Francis Odier : Contribution du PNR du Verdon, préparée en concertation avec d'autres parcs. Ils ont fait remonter l'enjeu TVB et paysages. C'est à partir de cela que les zones d'exclusion ont été élargies aux corridors définis dans les parcs.

Guy Durand : Souhaite insister sur la menace du potentiel économique des EnR pour des anciens exploitants agricoles, alpages ou autres. Beaucoup de sollicitations pour les propriétaires. Une discussion plus approfondie semble nécessaire pour voir comment freiner cette tendance.

Francis Odier : Cela fait effectivement partie des risques qui poussent à prendre une motion. Il peut y avoir des pistes : le cadre réglementaire n'est pas tout à fait ficelé, plusieurs arrêtés sont encore en consultation, et beaucoup de choses se jouent au niveau départemental. S' il y a des consensus sur ce qu'on souhaite et ce qu'on ne souhaite pas, on peut espérer avoir une petite influence.

Cédric Conteau : La légitimité d'un positionnement du Comité de massif tient avant tout aux spécificités montagne et spécificités du massif des alpes : la question du pastoralisme, la question de la capacité d'adaptation au changement climatique, etc.

Il peut également y avoir des aspects positifs au développement des EnR : ce qui a été vu par exemple dans la Drôme avec des couvertures photovoltaïques sur les vergers pour protéger les arbres en période de canicule. Il faut donc éviter d'être uniquement dans une posture de contrainte, il est important de trouver les avantages également.

Florence Moesch : La Fédération des PNR a porté une motion sur le solaire, qui donne sa position. Complété en décembre dernier par une motion sur le photovoltaïque au sol sur terres agricoles (suite à des alertes sur des terres considérées comme "peu productives" qui pourraient être menacées, alors que ces terres restent productives pour le pastoralisme et sont à enjeu de biodiversité)

Liens motions des PNR:

[Quel développement de l'énergie solaire dans les Parcs naturels régionaux de France | Fédération des Parcs naturels régionaux \(parcs-naturels-regionaux.fr\)](https://parcs-naturels-regionaux.fr/)

[Photovoltaïque au sol sur des terres agricoles : la Fédération adopte une motion | Fédération des Parcs naturels régionaux \(parcs-naturels-regionaux.fr\)](https://parcs-naturels-regionaux.fr/)

Suites à donner

- Faire remonter leurs avis / contributions sur cette motion, et notamment les critiques pour éviter tout blocage par la suite.



Groupe agriculture du Massif des Alpes

2. Perspectives

3.1 Préparation de l'année internationale du pastoralisme 2026

Floriane Di Franco présente le contexte général de l'année internationale du pastoralisme et des événements en amont.

Intervention de P Cahn qui fait suite à sa présentation du 10 juillet dernier : le Réseau pastoral régional d'AURA a été sollicité pour être partenaire du Sommet de l'élevage. Une action cette année qui est de dimension nationale, et qui sera européenne l'année prochaine. Souhait de solliciter des fonds intermassifs. Fabrice Pannekoucke, sollicité sur la question, partage l'idée de faire de l'intermassif dès 2024 et pas seulement en 2026, surtout si le Sommet de l'élevage est ouvert à tous les massifs.

Sur le programme 2024, une grande conférence sera organisée sur le changement climatique. Intervention d'un climatologue et témoignages d'acteurs des différents massifs (Pyrénées, Haut limousin pour le MC, CERPAM pour les Alpes). CORAM sollicité, mais également acteurs foncier (SAFER AuRA qui animera une conférence sur le foncier pastoral), des interventions sur la PAC, la valorisation des produits de montagne et notamment la Viande (ValoMac, démarches Pyrénées, etc.) De nombreuses thématiques sont en cours de construction. Le Massif du Massif central est intéressé, et le Commissaire adjoint est Nicolas Bernard, bien connu par le Comité de massif des Alpes. Une proposition intermassif aurait donc tout son sens, pour réunir les massifs dès cette année et envisager la suite, avec des actions coordonnées en 2026. Perspectives de montées en puissance.

En 2025, demander des fonds européens ? De la Suera ?

Cournon est le plus grand sommet de l'élevage européen, mais cela n'est pas contradictoire avec des événements qui pourraient se tenir dans les massifs et notamment dans les Alpes.

Attente de P. Cahn que le Commissariat de massif se prononce

INRAE est également en train de réfléchir à diverses actions dans le cadre de cette année internationale

Laurent Bernard : DRAAF Aura et Commissariat du massif central suivent cela de très près. Le Sommet est une vitrine incontournable, qui prend de l'ampleur chaque année. C'est un bon outil de communication pour le pastoralisme.

La mise à disposition d'un espace par les organisateurs du Sommet est une réelle opportunité.

P. Cahn : Espace dans le hall d'accueil, qui, à termes, sera entièrement dédié au pastoralisme. Nécessité d'animer cet espace, mais cela a un coût, d'où la demande de financement intermassif.

L'idéal serait d'arriver à "labelliser" des événements "année internationale du pastoralisme"

Événement possible lors d'Euromontana, en octobre ? voir pour modifier la date à un autre moment et dans les Alpes



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Brice Thollet, DRAAF : Les financements PSEM permettront d'accompagner l'année du pastoralisme. Brice est donc à l'écoute des propositions.

Cédric Conteau : échanges engagés avec Euromontana, la Région AURA et CIPRA. Une piste pourrait être que la Région AURA accepte d'accueillir les Assises européennes de la Montagne 2026. Euromontana serait favorable à évoquer le pastoralisme comme thème central. Cet évènement permet de faire dialoguer l'écosystème montagne européen et de formuler des recommandations politiques. Sa proposition serait qu'il y ait une journée dans les Alpes et une dans le Massif Central, avec présentation des politiques mises en place dans les massifs français et une dimension euro-alpine.

3.2 Prochain séminaire de terrain du GT Agriculture

Souhait que la date soit vite fixée. Matin en salle et visite l'après midi sur la démarche collective de transformation

Eric Lions se réjouit d'inviter le groupe dans son département et en alpage: il attend les participants nombreux. Les sujets évoqués seront notamment le lait et la valorisation des produits.

La réunion du groupe est arrêtée au **jeudi 11 juillet 2024**

3.3 Points divers

Cédric Conteau annonce quitter son poste en mai : devient chef du service agriculture de la DDT 05. Il participera au groupe de juillet avec cette nouvelle casquette. Philippe Matheron assistera à la place de Cédric au groupe de juillet.

François Thabuis remercie, au nom du groupe, le travail réalisé par Cédric et sa disponibilité. Il a pris beaucoup de plaisir à travailler avec lui.

Clôture du groupe.

Lien vers l'enregistrement : [Mot de passe de la réunion enregistrée - Webex](#)

Mot de passe de l'enregistrement : 9WrpdXh